

Domaine Public

DP

JAA
1002 Lausanne

26 octobre 1995 - n° 1231
Hebdomadaire romand
Trente-deuxième année

Polarisation recentrée

Les élections fédérales ont-elles été la transcription en termes de vote de la double manifestation antagoniste de l'automne zurichois? On s'en souvient: quelque dix mille manifestants dans chaque camp, Blocher et ses lance-drapeaux dans l'un; le parti socialiste dans l'autre, affichant tolérance et responsabilité avec son conseiller fédéral sortant de charge et la perspective d'une solide relève. De ces deux camps sont sortis les vainqueurs désignés, les socialistes avec plusieurs longueurs d'avance, les antieuropéens ensuite, eux aussi détachés, précédant le peloton gouvernemental.

Oui, il y a eu transcription, mais le message est plus précis qu'une simple prime accordée aux partis les mieux profilés. Le peuple, clairement, veut un gouvernement fédéral équilibré, dont fassent partie les socialistes, considérés comme garants en temps de crise d'une politique sociale maintenue. En réglant sans trop d'histoires la succession d'Otto Stich, l'Assemblée fédérale semblait n'avoir pas remis en question la formule dite magique. Pourtant l'opinion a perçu la volonté de rupture des radicaux zurichois, l'hésitation du groupe radical, l'ambiguïté de Vreni Spøerry, la volonté des partis extrêmes et aussi des libéraux d'exploiter cette situation. La réponse est connue. Non seulement les socialistes sont gratifiés d'une avance historique, mais leurs adversaires ont été sanctionnés. Le cumul des indices n'est pas dû au hasard. Enumérons! Vreni Spøerry a été mise en ballottage; les libéraux, qui pouvaient espérer d'une remise en cause de la formule magique une participation au Conseil fédéral, enregistrent dans leurs fiefs romands, pourtant loin de Zurich, des pertes proportionnellement considérables; Genève, prototype d'un gouvernement centre-droit, voit le peuple choisir une députation majoritairement à gauche; les partis d'extrême droite qui étaient la pièce-taille d'une volonté de rupture sont laminés.

Mais le paradoxe, c'est que le peuple en confirmant de manière aussi claire l'exigence d'un «gouverner en-

semble» rend plus ardu par le succès de l'UDC blochérien l'exercice du pouvoir.

Les radicaux zurichois découvrent qu'il est difficile de se passer de l'UDC, dans leur canton. De surcroît, ils peuvent être tentés de faire cause commune avec Blocher sur un programme de libéralisme économique intransigeant. Le PDC est directement menacé dans ses fiefs de Suisse centrale. Il découvre ce que l'histoire enseigne, que Zurich est géographiquement proche de la Suisse des petits cantons centraux. La Réforme, qui inscrit une coupure, perd son importance au profit de liens que nouent un conservatisme et une conception de l'indépendance communs. Dans l'avant-Réforme, la politique extérieure zurichoise (ouverture vers l'Autriche et politique confédérale) a été un élément essentiel de la politique de ce canton. On retrouve une problématique du même type; elle bouscule le PDC qui voyait dans le radicalisme anticlérical et vainqueur du Sonderbund son concurrent historique. Il doit affronter désormais une nouvelle donne. Composerait-il ou fera-t-il front?

La polarisation a donc été accentuée par le corps électoral et en même temps recentrée. Elle ne passe pas par les extrêmes, rongant la majorité gouvernementale; elle s'est resserrée sur les partis gouvernementaux eux-mêmes; socialistes et UDC sont associés aux responsabilités.

Dans cette situation, le programme de législation que présentera le Conseil fédéral aura une importance accrue. Sur les points essentiels il devrait lier les conseillers fédéraux et, à travers eux, engager leur parti. Jean-Pascal Delamuraz a souhaité présider, une fois encore, la Confédération. Cette fonction peut être pour lui une ultime satisfaction honorifique; elle peut être aussi, avec la liberté d'esprit qui est donnée à celui qui n'a pas à se soucier de sa réélection, l'occasion de jouer un rôle essentiel de coordinateur, de décanteur, de conciliateur.

Demain, l'enjeu sera la crédibilité du programme gouvernemental.

AG

Un rapport nécessaire

L'étude qu'Arnold Koller a commanditée dresse un portrait exhaustif de la nébuleuse brune et ne se prive pas de désigner la dérive populiste de trois grands partis gouvernementaux et en particulier de l'UDC, dont le poids croissant se confirme. La polarisation qui se dégage des élections fédérales donne raison aux auteurs.

RÉFÉRENCE

L'extrême droite en Suisse, Organisations et radicalisations au cours des années quatre-vingt et quatre-vingt-dix, préface du conseiller fédéral Arnold Koller. Urs Altermatt, Hanspeter Kriesi, Ed. Universitaires, Fribourg. A paraître.

(vb) Embarquement pour l'extrême droite, des fascistes traditionnels aux skinheads, en passant par les groupes nationaux-révolutionnaires, les fronts, les révisionnistes.

On ne s'étonnera pas de se trouver en compagnie d'un vieux cheval de retour, le Lausannois Amaudruz, «animateur» du NOE (Nouvel Ordre Européen). La Nouvelle droite suisse, elle, se calque servilement sur la Nouvelle droite française et naît à Genève au début des années 70: un de ses animateurs est le Genevois Pascal Junod. De nombreux groupuscules, à la symbolique celtique, viking, indo-européenne, néo-paganiste et autre côtoient dans cette sinistre typologie une Association des amis de Robert Brasillach, c'est-à-dire le bon vieux fascisme à la française. Toutes ces charmantes coteries ont des ramifications internationales et des publications où coule leur venin.

En Suisse alémanique on voit plutôt s'agiter les antennes de la Nouvelle droite allemande et les skinheads. L'étude mentionne au passage Emil Rahm, membre de l'UDC, très actif dans la campagne contre la loi antiraciste en Suisse, il n'y pas si longtemps, et sa revue *Memopress*, perpétuant les thèses de la conspiration mondiale des juifs, de la haute finance et de la franc-maçonnerie.

L'AN est partout

Vers la fin des années 80 se sont encore créées différentes organisations, dont l'idéologie s'inspire des mouvements frontistes des années trente. Ainsi le trop médiatisé Strebel (aujourd'hui out) et son Front Patriotique, formé de quelques membres du Ku Klux Klan, qui s'est distingué par des attaques contre des foyers de requérants d'asile. Strebel était encore membre de l'Action nationale en 1988: on voit comment les affinités jouent. Des membres romands de l'AN, parti qui s'est refait une virginité aujourd'hui sous le nom de Démocrates suisses, on ne le répètera jamais assez, ont fait partie de la Coordination nationale, organisation faïtière de l'extrême droite suisse,

La Suisse italophone n'est pas citée dans ce catalogue des extrémismes de droite, «par manque de données sûres», sauf la Lega, qualifiée de populiste.

Recensant différentes formes de violence allant des attentats aux menaces, en passant par la profanation de lieux sacrés, les chercheurs constatent que si les événements se soldant par mort d'hommes sont couverts

par la presse, les autres formes de violence sont juste mentionnées sur le plan local. Volonté de dédramatiser ou peur de l'entorse à l'image consensuelle?

Il ressort de l'étude que l'extrémisme de droite est responsable, entre 1988 et 1993, de 13 morts et de 145 blessés. Des actes, survenus surtout en Suisse alémanique, et restés le plus souvent impunis. Sur les 409 événements violents recensés par les chercheurs, seuls 75 ont été suivis d'une ou plusieurs arrestations. Parmi les groupes identifiés: le Front Patriotique, le Parti National Révolutionnaire, le Ku Klux Klan, mais également l'Action Nationale/Démocrates suisses, instigateurs d'événements ou directement impliqués.

Une xénophobie qui devient présentable

L'extrême droite en Suisse se résume à quelques centaines de personnes seulement. De quoi minimiser le phénomène. Pourtant, ailleurs, le terrorisme montre qu'un chiffre ridicule de personnages déterminés peut fort bien déstabiliser un pays...

Le glissement du discours xénophobe dans le discours «officiel» (des partis) est tout aussi préoccupant. Il faut noter que les trois grands partis bourgeois ont repris à leur compte l'une des principales revendications des anciens partis xénophobes – l'Ueberfremdung – par un artifice. Un glissement sémantique notable s'est opéré; on est passé de l'«emprise étrangère» au «quota» d'étrangers, plus politiquement correct.

Le phénomène sert la polarisation des forces politiques. La tendance se dessinait déjà, comme le remarque l'étude, après le référendum de juin 1994 concernant la naturalisation facilitée des jeunes étrangers, refusée par les cantons. Les partisans de la gauche approuvaient nettement la loi, (PS 90%, PES 67%), les votants PDC et PRD aussi, dans une moindre mesure (69% et 59%). Les partisans de l'UDC la rejetaient à près de 70%, dans la même proportion que ceux du Parti des automobilistes et des Démocrates suisses. Même constatation pour le vote sur la loi antiraciste de septembre 94. Dans le même temps, les actes de violence contre les requérants d'asile diminuaient fortement (depuis 1992). Une coïncidence frappante.

La défaite aux élections fédérales de l'extrême droite (DS/Parti de la liberté/Lega) profite à l'UDC, qui s'y substitue, comme le pronostiquaient les auteurs du rapport. ■

Le prix de la formation

Nombre de cantons sont confrontés à de graves difficultés financières. Dès lors ils examinent de plus près leurs dépenses, notamment lorsque ces dernières bénéficient à des ressortissants extérieurs à leur territoire. La question est particulièrement sensible en matière de formation supérieure.

LE CENTRE FINANCE LA PÉRIPHÉRIE

Pour l'agrandissement du technicum de Rapperswil, budgeté à 70 millions de francs, Zurich a versé 44,5 millions, quand bien même moins de la moitié des étudiants sont domiciliés dans le canton. Saint-Gall, Schwytz et Glaris ont certes participé à cet investissement au prorata du nombre de leurs ressortissants fréquentant cette école, mais il reste 150 élèves d'autres cantons et de l'étranger à la charge de Zurich.

L'ÉMIGRATION DES DIPLÔMÉS

Quelques années après la fin de leurs études, seuls 20% des étudiants uranais exercent une activité professionnelle dans leur canton.

On estime qu'en moyenne 30 à 50% des diplômés des cantons non-universitaires ne retournent pas dans leur canton d'origine. Cette émigration profite d'abord aux cantons universitaires et, en premier lieu, aux plus développés économiquement d'entre eux: quatre ans après l'obtention de leur diplôme, 78% des gradués travaillent dans des cantons universitaires, soit 15% de plus que les effectifs étudiants de ces cantons.

(jd) Les finances zurichoises se portent mal. Ce canton riche fait donc ses comptes; des dépenses, qui hier ne suscitaient aucun débat, sont analysées aujourd'hui d'un œil critique, à l'exemple du coût des établissements supérieurs de formation.

Faut-il faire payer aux cantons le coût effectif des prestations dont bénéficient leurs étudiants émigrés? C'est la solution que semble vouloir choisir Zurich (voir marge) Cet été, le Conseil d'Etat a décidé de renégocier dans ce sens deux accords régionaux sur les contributions aux établissements de formation non universitaire. Et en septembre, le Grand Conseil unanime a modifié la loi sur l'instruction pour que les cantons qui envoient des étudiants à l'Université de Zurich paient une contribution traduisant la vérité des coûts. Le problème déborde largement le cadre de la formation supérieure. Mais restons-en aux universités.

9000 francs par étudiant

Un concordat auquel ont adhéré tous les cantons et le Liechtenstein règle depuis 1981 le financement des universités par les cantons d'où proviennent les étudiants. La contribution, initialement fixée à 3000 francs par an et par étudiant, se monte actuellement à près de 9000 francs. Ce montant forfaitaire représente moins du tiers du coût moyen annuel d'un étudiant et ne tient pas compte des fortes différences de prix entre les divers types de formation.

Le concordat arrive à échéance en 1998. D'où le coup de force zurichois, maladroit, mais qui oblige à repenser à la fois le financement des universités et la répartition des compétences dans ce domaine. Maladroite, la décision zurichoise, parce qu'elle s'appuie sur un critère faussement objectif et ne laisse que peu de marge de manœuvre pour la négociation. En effet, diviser les dépenses totales de l'Université de Zurich par le nombre d'étudiants et croire qu'on obtient ainsi la «vérité des coûts» imputables aux cantons qui envoient leurs étudiants sur les bords de la Limmat, c'est oublier les avantages indéniables – notamment économiques et culturels – dont jouit un canton universitaire. Sans parler du fait que la grande majorité des étudiants des cantons non universitaires ne retournent pas chez eux une fois leurs études achevées, mais trouvent un emploi dans un canton universitaire (voir marge).

Si le renouvellement du concordat échoue à cause des exigences zurichoises, la situation universitaire suisse risque de se dégrader rapidement. Les cantons non universitaires préféreront envoyer leurs étudiants dans les universités offrant les conditions financières les plus avantageuses. Et à l'avenir, seuls les candidats en mesure de payer disposeront de la liberté de choisir leur lieu d'étude. En clair, un *numerus clausus* basé sur l'argent.

Conséquences fâcheuses

Le cavalier seul zurichois risque de favoriser un autre scénario, tout aussi regrettable, celui de l'atomisation du paysage universitaire helvétique: s'ils doivent payer à Zurich le «prix coûtant» de la formation, pourquoi Lucerne et les cantons de la Suisse centrale ne développeraient-ils pas leur propre université à partir du noyau déjà existant de la faculté de théologie? Saint-Gall pourrait faire de même avec sa Haute école économique. Avec l'embryon d'université créé au Tessin, on assisterait alors à une dispersion des forces contraire à l'exigence de la masse critique indispensable à un enseignement et une recherche de qualité.

Le maintien d'un réseau universitaire librement accessible et constitué d'unités de dimension suffisante passe donc impérativement par une double réforme: celle des modes de financement et du partage plus équitable des responsabilités en matière de politique universitaire.

A cet égard, le rôle de la Confédération est primordial. Berne a progressivement diminué son engagement financier ces dernières années, alors même qu'augmentaient les charges des cantons universitaires. Ce désengagement n'est pas étranger aux difficultés actuelles de ces derniers. Il paraît évident que le maintien et le développement d'une place universitaire de qualité ne peuvent être laissés au libre jeu des rapports intercantonaux. La Confédération assume là une responsabilité importante. Forte d'une aide financière moins mesquine, elle pourrait accélérer la coordination entre universités et favoriser des économies substantielles. Dans ces conditions, les cantons non universitaires auraient mauvaise grâce à refuser d'augmenter leur participation financière. En contre-partie, ils devraient obtenir une représentation équitable au sein de la Confédération universitaire suisse. ■

Eloge du fédéralisme

(jg) Le secrétaire de l'USAM, Olivier Meuwly, vient d'éditer une brochure, *Le fédéralisme dans tous ses états*, dont on peut penser qu'elle reflète assez bien la pensée d'une certaine droite intellectuelle romande, en tout cas vaudoise, que le rouleau compresseur Blocher nous avait fait perdre de vue.

On y retrouve quelques vieux thèmes très Ligue vaudoise, sur lesquels l'auteur tente de greffer la pensée de Rosanvallon et le «new public management». Il part, bien sûr, de cette situation à ses yeux idéale de 1848 où la Suisse était un Etat-nations (avec s), jolie expression pour décrire ce cantonalisme exacerbé qui fut toujours la marque de fabrique des fédéralistes vaudois. L'histoire de la Suisse est ensuite conçue comme une perte de pouvoir continue des cantons au profit de l'Etat central. Rien de bien nouveau jusque-là.

La réflexion sur les enfants de mai 68 et de l'écologie ne manque pas d'intérêt. Ces tendances, qualifiées de néo-romantiques, ont débouché sur deux visions du monde antagonistes: l'exaltation de la petite communauté autarcique et repliée sur elle-même d'un côté et un régionalisme adossé à l'Europe de l'autre. Dans ces utopies opposées, les cantons n'apparaissent que très peu. L'Europe des régions, les idéaux de Denis de Rougemont, font l'objet d'une attaque en règle. En mettant en avant la personne et les liens immédiats de proximité, le philosophe genevois en vient à nier l'Etat-nation au profit d'une conception de la région appuyée à la fois sur le personnalisme de Mounier et sur l'anarchisme de Proudhon.

Analyse de l'exclusion

Olivier Meuwly s'en prend aussi à la désagrégation des corps intermédiaires, partis politiques, associations professionnelles, sociétés d'étudiants, Eglises... Il y voit la raison de la solitude et de l'isolement de l'individu moderne, première étape vers l'exclusion sociale. La solution de l'auteur, on s'en doute, réside dans un fédéralisme corporatiste avec maintien des cartels et valorisation des corps intermédiaires. Rosanvallon est ici appelé à la rescousse pour refonder une protection sociale moins étatique, le «new public management», pour transformer l'Etat et le rendre plus efficace. Les conclusions du dossier idoine de *Domaine Public* sont également invoquées comme exemple à suivre pour les socialistes!

Au fond, cette droite, incarnée non sans intelligence par Olivier Meuwly, reste profondément anti-libérale et peu démocratique. Malgré quelques cautèles, le secrétaire de l'USAM est profondément réfractaire à la déification actuelle du marché. Il n'est pas loin d'y voir la source de tous les maux du

pays. Et sa seule référence à la vie démocratique suisse concerne le soutien des valaisans à la N9 lors de la votation sur l'initiative des Alpes. Un peu désenchanté, dépassé par les nouvelles métamorphoses de la droite, visiblement peu à l'aise du côté de Bignasca, Blocher ou Dreher, Olivier Meuwly a de la peine à se situer. Encore un effort du côté des convictions démocratiques et notre intellectuel vaudois pourrait faire un homme de gauche ma foi assez acceptable! ■

Investissements de rationalisation

(ag) La croissance en 1995 des équipements dans les entreprises se maintient à un rythme soutenu, souligne la Commission pour les questions conjoncturelles. Croissance de 26,6% au premier trimestre 1995, alors que les chiffres de 1994 étaient déjà très élevés.

Au premier semestre 1995, et en éliminant l'achat d'avions par des compagnies aériennes civiles, on atteint le chiffre de 15%.

Ces équipements, en très grande majorité plus des trois quarts, répondent à un besoin de rationalisation, et non pas d'extension. Les entreprises maintiennent à un très haut niveau leur compétitivité, mais l'emploi risque d'en souffrir. Ces chiffres de croissance élevés sont donc à deux faces, blanche et noire. ■

ERRATUM

Dans l'article consacré aux valeurs locatives vaudoises, deux chiffres ont été croisés. Il fallait lire «la valeur locative brute moyenne des résidences principales se monte à 9900 francs annuellement soit 825 francs par mois».

Les 825 francs mensuels avaient été correctement relevés; la démonstration demeure donc valable. Compte tenu de la déduction des intérêts passifs sur des valeurs locatives basses, les propriétaires ont un revenu fortement négatif au titre de leur logement.

Médias

Une émission de musique populaire des pays germanophones est régulièrement diffusée par les télévisions suisse allemande et autrichienne. Son titre: «Musikantenstadl». A la mi-octobre, elle était émise de Melbourne en Australie. Dans la salle, des émigrés en grand nombre, à voir les drapeaux nationaux agités par les spectateurs. Les drapeaux suisses étaient nombreux. L'enthousiasme était général. La germanophonie existe aussi, ainsi que la nostalgie.

Il arrive à *La Gruyère* de publier des pages du journal qui ont paru il y a cinquante ans. C'est ainsi que l'éditorial de CIVIS le 8 septembre 1945 était intitulé *Bureaucratie ou révolution?* Une expression nous a frappés. Il est question du «rideau de fer» qui est tombé entre les dirigeants du pays et le peuple. Et citant Léon Savary, l'auteur précise que c'est la bureaucratie. Tout cela pour conclure «La guerre nous a quittés avec une rapidité inattendue. Veillons que la révolution ne nous arrive pas, elle aussi, comme le voleur de l'évangile.» La situation devait être grave à l'époque!

L'INVITÉE DE DP

Les villes ont changé

ANNI STROUMZA

Genève

En Suisse, toute commune de 10 000 habitants ou plus est une «ville». Alors qu'il y avait huit villes en 1850, ce chiffre n'a cessé de croître depuis (voir marge). Or, les problèmes que rencontrent les communes-centres des grandes agglomérations de notre pays, comme Zurich, Bâle, Genève et Lausanne, ne sont vraiment pas les mêmes que ceux rencontrés par Schwytz, Locarno et Einsiedeln. Il n'est donc guère étonnant que les grandes villes réclament une véritable reconnaissance politique et profitent de la procédure de consultation sur la réforme de la Constitution fédérale pour revendiquer un «Secrétariat à la ville». Mais serait-ce suffisant?

Pays légal différent du pays réel

Les problèmes proviennent surtout du fait que le pays légal ne coïncide plus avec le pays réel. Le malaise des grandes villes est une expression de la crise du fédéralisme. Le pays légal fait référence aux communes, aux cantons et à la Confédération tandis que le pays réel se caractérise par des agglomérations, des régions et l'Europe. Il paraît évident que le premier ne suffit plus à régler les problèmes de la société moderne, tels qu'on les rencontre dans les grandes villes.

Dans celles-ci, aucun pouvoir de décision, aucun organe de gestion ne correspondent à l'échelle des problèmes posés. Aménagement du territoire, protection de l'environnement, réseaux de transports publics, évacuation et incinération des déchets, construction de grands équipements socioculturels sont réalisés le plus souvent au coup par coup, sans vision d'ensemble. Les investissements sont fréquemment à la charge de la commune-centre alors que l'ensemble de l'agglomération en bénéficie. La coordination se fait au mieux par des ententes intercommunales. Et l'affaire se complique pour les grandes villes frontalières. A Genève, la communauté urbaine comprend 600 000 habitants dont un tiers réside sur France !

L'exemple français

En France, une solution a été trouvée depuis 1966 par la création de «communautés urbaines». Il s'agit d'un établissement public administratif ayant vocation de réaliser des équipements et de gérer des services publics dans les agglomérations urbaines. Il est dirigé par un Conseil élu par les communes qui subsistent et qui restent chargées de la prestation de services en relation directe avec la population. Certaines compétences sont obligatoirement transférées à la communauté, notamment l'urbanisme, les transports urbains, les parkings, les ordures ménagères, etc. Il y a actuellement 9 communautés urbaines en France, allant de 100 000 à 1 200 000 habitants.

En Suisse, à la fin du siècle passé et au début du 20^e siècle, les grandes villes de l'époque ont résolu ces problèmes par des fusions de communes. Zurich l'a expérimenté massivement à deux reprises, en 1893 et 1934; Bâle modestement, avec une seule commune en 1893, Saint-Gall en 1918 (2 communes), Berne en 1919 (1 commune), Winterthur en 1922 (5 communes), Genève en 1930 (3 communes) et d'autres encore. Mais ce n'est probablement plus un mécanisme qui pourrait être préconisé aujourd'hui, vu la taille des agglomérations.

Pour dépasser cette situation il faudrait :

- Créer une structure d'«agglomération» ou de «communauté urbaine», située entre canton et communes et modifier la répartition des compétences entre ces trois niveaux selon le principe de la subsidiarité. Cette nouvelle entité devrait avoir un Conseil élu et un budget financé par les communes constitutives qui pourraient subsister avec des compétences de «proximité» au service des habitants. Le canton de Fribourg a anticipé en déposant un projet de loi novateur en ce sens en mai 95.

- Regrouper les agglomérations dans un organe de pression et de concertation qui pourrait devenir l'interlocuteur auprès des autorités fédérales et cantonales. L'Union des villes suisses, créée en 1897 ne répond plus aux besoins des grandes villes.

- Créer un Secrétariat à la ville (ou plutôt aux agglomérations), rattaché directement au Conseil fédéral.

- Envoyer des représentants des grandes villes aux Chambres, qui sont actuellement plutôt le reflet de la campagne et des petites villes.

Beau programme pour les années à venir! ■

ÉLECTIONS

L'irrésistible montée de l'UDC

Si l'on regarde les chiffres, le principal enseignement des élections fédérales, c'est la poussée socialiste. Une poussée spectaculaire à l'aune suisse. Mais dans une vision à plus long terme, on peut se demander si le véritable événement, ce n'est pas la poursuite de l'OPA de Christoph Blocher sur l'UDC.

En effet, l'avance socialiste a surtout des aspects conjoncturels. Les socialistes n'ont pas fait autre chose que de regagner une force qui avait déjà été la leur. Par ailleurs, l'effondrement des Verts semble logique eu égard à la situation économique – encore une donnée plutôt conjoncturelle que fondamentale.

L'avance blochérienne, au contraire, me paraît plus significative. D'une part parce que c'est la poursuite d'une poussée inaugurée il y

ARRONDISSEMENTS ÉLECTORAUX VAUDOIS

Quelle cuisine?

Le système électoral vaudois et sa réforme stimule les imaginations. Après les 2 articles parus dans DP 1229 et 1230, nous publions ici une contribution qui s'efforce de concilier représentation régionale et arrondissement unique. Mais c'est au prix de deux modes de scrutin et de deux catégories de députés, ce qui est source de distorsion.

IMPRESSUM

Rédacteur responsable:
Jean-Daniel Delley (jd)
Rédactrice:
Valérie Bory (vb)
Ont également collaboré à ce numéro:
Lorette Coen (lc)
André Gavillet (ag)
Jacques Guyaz (jg)
Jérôme Meizoz
Charles-F. Pochon (cfp)
Forum: Anni Stroumza,
Christian Ogay,
Dominique Von Burg
Composition et maquette:
Valérie Bory,
Françoise Gavillet
Secrétariat: Murielle Gay-
Crosier Marciano
Administrateur-délégué:
Luc Thévenoz
Impression:
Imprimerie des Arts et
Métiers SA, Renens
Abonnement annuel:
80 francs
Administration, rédaction:
Saint-Pierre 1
case postale 2612
1002 Lausanne
Téléphone:
021/312 69 10
Télécopie: 021/312 80 40
CCP: 10-15527-9

Cuisine électorale inventive ou plats réchauffés? La recette finale de tout système électoral s'apprête immanquablement à la sauce des partis majoritaires. N'empêche que les brigades des partis vaudois concoctent, plus à gauche qu'à droite, des formules allégées pour le Grand Conseil. A l'heure de tant de révisions déchirantes, malgré l'excellence de quelques



a quatre ans. D'autre part, parce qu'à terme elle pourrait avoir des conséquences politiques importantes. Ce qui s'est produit lors de toutes ces dernières votations fédérales s'est confirmé: l'aile blochérienne est devenue majoritaire à l'UDC. Même dans le canton de Berne, fanfaronne Blocher, les Zimmerli et autres Rychen – adversaires du repli – ne représentent plus qu'eux-mêmes.

Première question: quelles sont les intentions de Blocher? L'UDC, toujours plus anti-gouvernementale, va-t-elle rester dans la coalition? La manière suisse de résoudre la question serait de propulser Blocher au Conseil fédéral. Mais le veut-il? Et le peut-il, barré qu'il est maintenant par la présence d'un autre Zurichois au gouvernement?

Deuxième question: Blocher n'est-il pas déjà, avec l'UDC et l'ASIN, à la tête d'un mouvement plus vaste qu'un parti politique classique? N'est-on pas en train d'assister à la naissance d'un mouvement à vocation profondément antigouvernementale, qui rassemblerait tous les adversaires de la politique d'ouverture prônée par le Conseil fédéral et – avec plus ou moins de courage – par le PS, le PRD et le PDC?

La première conséquence pourrait en être l'éclatement de la formule magique – mais pas de la manière dont l'envisagent les radicaux zurichois. La position d'Adolf Ogi, dont la faiblesse est déjà apparue lors de la nouvelle répartition des départements, va devenir encore plus intenable. S'il démissionnait aujourd'hui, quel serait le profil du candidat de l'UDC blochérienne? Ce profil serait-il acceptable pour les autres partis gouvernementaux?

Pour la première fois depuis l'intégration des socialistes au gouvernement, une force politique fondamentalement oppositionnelle est peut-être en train de naître. Ce qui à moyen terme pourrait modifier profondément la politique suisse. Plus en tout cas qu'une formule «monocolor» à la genevoise, dont les électeurs viennent pratiquement de sonner le glas. ■

Dominique von Burg
Journaliste TSR

bons produits (pas seulement du terroir), le rapport qualité (du travail)/coût (des prestations) des députés paraît bel et bien à la baisse.

Comment améliorer la carte? On a d'abord tenté de définir 4, 5 ou 6 grands arrondissements électoraux qui remplaceraient les 30 actuels. Puis, l'idée est venue de tripatouiller le découpage Despland en réduisant ces 30 arrondissements à 21. Blocages. De toute manière, tâche difficile.

Premier obstacle: dans tous les cas de figure, la commune de Lausanne forme un arrondissement en elle-même, le plus important de tous; or, il est impératif de décloisonner le chef-lieu du reste du canton.

Second obstacle: les organisations administratives actuelles – Economie, Ecoles, Justice, Santé, Affaires sociales et dix autres domaines moins représentatifs – ne se recouvrent pas régionalement; pour l'instant, la notion de région (notion d'avenir) demeure à géométrie variable alors que celle du district semble encore tenir le coup.

Représentativité des partis

Le moyen d'éliminer ces obstacles est bien la création d'un seul arrondissement électoral cantonal. Tous les partis pourraient s'exprimer sur l'ensemble du territoire. Par le système proportionnel, en découlerait une vision enfin juste des forces respectives des partis au parlement.

L'arrondissement électoral unique règle la question de l'égalité de traitement entre les partis. Mais il risque fort de laisser sans députés des zones entières, probablement celles qui se sentent de plus en plus tenues à l'écart par les déséquilibres croissants à l'intérieur du canton.

Pour remédier à cette objection majeure: la fixation d'un quota d'un élu au moins pour chacun des 30 arrondissements actuels, qui représentent encore (mais ça se discute) une assez bonne découpe du territoire. (Ne nous méprenons pas trop sur la personnalité du père du système actuel, l'ancien conseiller d'Etat Gabriel Despland: tacticien partisan redoutable, qui a exclu depuis 30 ans 30 députés de base de l'évolution démographique pour prolonger le règne de sa majorité, mais aussi fin connaisseur de la géographie cantonale).

L'élu de ce qui deviendrait une circonscription serait le candidat ayant obtenu le plus de suffrages au décompte des seuls votants de sa circonscription. (On pourrait personnaliser ces mini-scrutins avec un système à la britannique de la majorité relative à un tour; un côté plus compétitif que les citoyens ne négligeraient

Le pari des Suisses

Un livre abondamment illustré retrace les itinéraires des artistes suisses de Paris. C'est l'occasion de se pencher sur les relations particulières qu'entretiennent nos compatriotes avec la Ville-lumière

RÉFÉRENCE

Daniel Jeannet (dir.), *Le Paris des Suisses*, Paris, La Différence/CCS, 1995.

A l'occasion des 10 ans du Centre culturel suisse, diverses expositions et manifestations ont lieu au cours du mois d'octobre, 32-34 rue des Francs-Bourgeois, 75003 Paris, tél. 00331/42 71 44 50.

Présenté par Daniel Jeannet, *Le Paris des Suisses* paraît à l'occasion des dix ans du Centre Culturel Suisse de Paris (fondé par Pro Helvetia).

Cet «hommage à Paris» est un magnifique ouvrage illustré regroupant textes, photos, toiles et œuvres plastiques ou architecturales de Suisses ayant vécu ou séjourné à Paris du 18^e siècle à nos jours. L'ouvrage est globalement chronologique – avec quelques amusantes entorses toutefois: Gonzague de Reynold est fourré au 17^e siècle, qui lui va si bien! De Jean-Jacques Rousseau à Yves Laplace défilent les personnalités helvétiques pour qui Paris fut et reste un lieu marquant de leur itinéraire.

Attitudes empreintes de respect

Grâce à cette anthologie, on pourra se faire une assez bonne idée du rapport qu'entretiennent les Suisses, particulièrement les romands, avec ce centre intellectuel et politique. Si chacun projette sur la Ville-lumière ses propres désirs, une attitude générale se dégage: la *révérence*. A savoir cette admiration craintive et parfois passionnelle que le provincial peut éprouver pour la capitale. La révérence, vêtue avec l'élégance des euphémismes, prend le nom d'«hommage», si souvent utilisé dans *Le Paris des Suisses*.

Bien sûr, la reconnaissance ou la nostalgie de Paris peuvent donner lieu à des textes attachants (Benoziglio, de Roulet). Mais, signe suprême de la révérence, beaucoup de créateurs se mettent spontanément à narrer leur rencontre avec une star de Paris. Tel s'efface derrière le maître, laisse sa célébrité s'infiltrer en lui... «je l'ai touché»... Modèles

du genre, Bernard Comment raconte par le menu une banale rencontre avec Roland Barthes, Mercanton évoque pieusement Bergson, et Chessex, plus sûr de lui, retourne l'échange à son profit avec un titre suant son Narcisse: «Où j'en suis avec Jean Paulhan»!

Mais cessons: magnifiquement illustré, d'un format agréable, riche de rencontres et de souvenirs, ce livre foisonne de découvertes. Ainsi y lira-t-on de passionnants inédits: Louis-Albert Zbinden évoquant Céline à Meudon, Nicolas Bouvier en iconographe, Charles-Henri Favrod évoquant, avec Sartre, les péripéties de la création des *Faux Nez*.

Ironique Dürrenmatt

Moins portés à l'admiration, plus distancés que les romands à l'égard de la capitale, et donc plus portés à l'humour, les alémaniques excellent dans les positions critiques. Ainsi lira-t-on un télégramme inédit de Friedrich Dürrenmatt à Jack Lang, en réponse à une invitation à la conférence «Liberté et droits de l'homme»:

«(...) Comme j'apprends que votre pays gagne 61,8 milliards de francs français (61 800 000 000) sur des exportations d'armes – un nombre qui, exprimé en kilomètres, équivaldrait à plus de cinq fois le diamètre du système solaire – je ne tiens plus la France pour le lieu adéquat où débattre de la liberté et des droits de l'homme, même si j'avoue ne pas connaître de pays où cela serait possible: partout où l'on meurt de faim, ce serait raillerie (...)» (20 mai 1985).

Bon anniversaire au Centre Culturel Suisse! ■

Jérôme Meizoz



peut-être pas, mais ne rêvons pas trop).

La révision de la Loi électorale devrait enfin prévoir l'abaissement du nombre actuel de 200 députés. Une certaine serait bien suffisante! Je soutiens donc l'initiative lancée. Mais, probablement, par souci de représentation équitable à tous niveaux, 120 est un nombre à retenir finalement. Par cette réduction, on vise bien entendu une véritable évolution des méthodes du travail parlementaire sans pour autant trop désespérer les tenanciers de la buvette.

Le Grand Conseil serait formé de la combinaison d'éléments qui tiennent aux partis et aux régions. Le scrutin proportionnel cantonal fixerait les contingents attribués à chaque parti. Les 30 députés désignés par les scrutins de

circonscription occuperaient les sièges des quotas et les 90 autres seraient déclarés élus dans l'ordre des résultats des listes cantonales.

Toute notion de quorum étant supprimée, l'organisation des travaux du parlement serait laissée à l'appréciation de ses membres, notamment pour la constitution des groupes.

Autre avantage de la réduction du nombre des députés: le parlement continuerait à siéger dans les mêmes locaux où des pupitres seraient enfin aménagés.

Quelques «menus-suggestions» pour alimenter un débat qui mériterait d'être moins classique qu'il ne l'a été jusqu'à maintenant. ■

Christian Ogay, conseiller communal à Lausanne, ancien député

L'émerveilleur émerveillé

Au-dessus de l'agitation mondaine et politique qui saisit les hommes lorsqu'il s'agit de repourvoir un poste de direction, vient de paraître, à point nommé, un très beau livre. Trois auteurs: celui qui parle, Freddy Buache, ceux qui interrogent et écoutent, Jean-François Amiguet, cinéaste, Christophe Gallaz, écrivain.

RÉFÉRENCE

Derrière l'écran, entretiens de Freddy Buache avec Jean-François Amiguet et Christophe Gallaz, Editions Payot Lausanne.

(lc) Qui ne connaît Freddy Buache, l'âme de la Cinémathèque suisse? Pourtant, ce volume, une fois ouvert, se dévore. La voix qui se raconte, partage avec ses lecteurs une épaisse tranche de siècle, vécue riche et pleine. Disons-le d'un mot simple et galvaudé mais qui dans ce cas est littéralement vrai: Freddy Buache est, par privilège, un poète. Aussi évoque-t-il de la manière la plus simple, donc saisissante, l'essentiel. Les impressions premières, les rumeurs, les odeurs de la campagne vaudoise, ce café où se déroulent ses premières années, les silhouettes de sa mémoire retrouvées ensuite dans les livres et les films qui jalonnent sa vie.

Il prend conscience très tôt de la discrimination sociale; l'exclusion qui frappe sa famille alimentera une révolte qui ne cessera de l'emporter. Le premier spectacle auquel il assiste dans la salle communale de son village l'enchanté; le premier film l'éblouit: la star, somptueuse, et la broche à son revers, un lézard de diamants... Freddy Buache tout entier est déjà là: jamais le spécialiste, jamais l'homme du film, mais celui que tout intéresse, tout mobilise, qui n'a de cesse de comprendre et d'enrichir la vie.

Un itinéraire exemplaire

Puis il découvre la ville, Lausanne des années d'avant-guerre, la pauvreté, le chômage, l'«école de classe». Et, le cœur gonflé de fierté, son appartenance au prolétariat. Progressivement, à la faveur d'une projection à laquelle il assiste depuis la cabine de l'opérateur, un continent se révèle à lui: le langage (littéraire, cinématographique), son infinie plasticité, sa sensualité, ses pouvoirs immenses. Il ne cessera de s'en faire l'explorateur. A l'Ecole de commerce, un professeur, René Berger, sait lui révéler l'art contemporain. Il dévore les livres, hante les rues, les bistrotts, le théâtre, s'essaie à l'écriture et à la scène, partage avec Charles Apothéloz l'aventure des Faux Nez

En même temps, misère, guerre, il s'inquiète de la marche du monde, oscille d'ambiguïtés en contradictions, accepte, en dépit de ses résolutions, de «grader» dans l'armée. Son éducation philosophique se fait de lectures (Sartre, les surréalistes) en rencontres (André Gorz). Chacune d'entre elles, un apprentissage. Ses valeurs s'affermissent, elles le prémuniront contre tout embrigadement – hormis celui cité plus haut. Ce choix d'insoumission lui vaudra, de gauche et bien

entendu de droite, une solide méfiance.

Pourtant Freddy Buache, devenu le compagnon de ceux qui animent la vie intellectuelle de ce pays, s'engage, selon un terme d'époque, de plus en plus. En faveur de l'art et de la connaissance. Un beau jour, au Palais de Rumine, une main se pose sur son épaule. Celle de Henri Langlois, fondateur et patron de la Cinémathèque française. Ce geste, comme pour d'autres un coup de foudre, déterminera le cours ultérieur de sa vie.

Une surprise inquiète

On connaît mieux la suite: l'aventure de la Cinémathèque suisse, le rôle fondamental de son directeur qui, comme son inspirateur français, ne se contenta pas de constituer un riche musée du cinéma mais fit du geste de montrer, y compris des films interdits et censurés, la clef de voûte de son action. Creuset du cinéma suisse renaissant, la Cinémathèque devint aussi un passage obligé où se retrouvent, tôt ou tard et bobines sous le bras, des cinéastes du monde entier. Les plus grands, ses amis comme Luis Buñuel, lui confient leurs œuvres. Un vaste dialogue s'engage entre lui et l'univers cinématographique, créateurs, spectateurs, critiques.

Cependant, le cinéma est une nourriture parmi d'autres. Son appétit, son élan restent plus vastes. Freddy Buache regarde autour de lui avec surprise. Une surprise inquiète. Où sont ferveur, lucidité, intransigeance, intelligence de vue qu'il a tant cultivées, envers et contre tout? Sa réponse est contenue dans le mot de la fin de ce livre abondant et savoureux: «Retournons à nos travaux». ■

Suite du feuilleton de la succession Buache

(*réd.*) Après une réunion qui a duré cinq heures, lundi 23 octobre, les 19 membres du Conseil de fondation ne parvenant pas à se mettre d'accord, et suite au refus de Freddy Buache de cautionner le choix des deux finalistes (Christian Dimitriu et Roland Cosandey), on efface tout et on recommence. Une solution, provisoire ou définitive, devra être trouvée d'ici le 31 décembre, date à laquelle le Directeur de la Cinémathèque suisse prendra sa retraite.